Demandes de bourse collège

publié le 05/09/2019

Campagne 2019-2020

Descriptif :

Vous pouvez faire votre demande de bourse de collège en ligne sur votre compte scolarité services



Les demandes de bourse collège sont à faire en ligne avec vos identifiants "scolarité services" (ATEN) => onglet "Téléservices" sur l'ENT. **Date limite le 10 octobre**

Lire cette page pour plus d'informations : "Les aides financières au collège"

- Concernant les demandes de bourse, contacter Mme Charles, la secrétaire du collège

Académie de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.